

Test à passer pour une validation du niveau dans le cadre du parcours citoyen OFII (niveau A2), une demande de carte de résident de longue durée (niveau B1) ou une demande de nationalité française (niveau B2).

INFORMATIONS PERSONNELLES (À COMPLÉTER EN LETTRES CAPITALES ET LISIBLEMENT)

Civilité <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	
Nom marital :	
Nom de jeune fille :	
Prénom :	
Date de naissance (JJ/MM/AA) :	Pays de naissance :
Si né(e) en France, veuillez préciser le code postal :	Ville :
Langue maternelle :	Nationalité :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Tél. personnel :	E-mail :

INFORMATION OBLIGATOIRE : merci d'indiquer pour quelle raison vous passez le TCF-IRN (cocher une seule case)

<input type="checkbox"/>	Validation du niveau A2 dans le cadre du parcours citoyen OFII	<input type="checkbox"/>	Carte de Résident (B1)	<input type="checkbox"/>	Naturalisation (B2)
Avez-vous déjà passé le TCF ?					
Attention ! Il faut attendre un délai de 1 mois avant de se représenter aux mêmes épreuves quel que soit le centre de passation					
<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	Si oui, quand ?

ÉPREUVES

Épreuves (toutes les Épreuves sont obligatoires)	Dates des sessions (cocher la date choisie)	Dates limites d'inscription (dans la limite des places disponibles)
- Compréhension orale - Compréhension écrite - Expression orale - Expression écrite	<input type="checkbox"/> Mardi 02 juin 2026	01 mai 2026
	<input type="checkbox"/> Mardi 07 juillet 2026	08 juin 2026
	<input type="checkbox"/> Mardi 08 septembre 2026	10 août 2026
	<input type="checkbox"/> Mardi 06 octobre 2026	07 septembre 2026
	<input type="checkbox"/> Mardi 03 novembre 2026	05 octobre 2026
	<input type="checkbox"/> Mardi 01 décembre 2026	30 octobre 2026

Si le nombre maximum de candidats est atteint, nous devons reporter votre inscription à la session suivante.

SITUATION DE HANDICAP

[Je souhaite déclarer un handicap](#)

Si oui, lequel (précisez) :

Toute situation de handicap qui nécessiterait un aménagement de session doit être signalée obligatoirement **2 mois avant l'inscription avec une attestation médicale** préconisant le type d'aménagement à mettre en place.

IMPORTANT : vous ne pouvez pas vous inscrire avant la validation par CCI CAMPUS de l'aménagement demandé.

ATTESTATION DE RÉSULTAT TCF

- Nous recevrons vos résultats au test 4 semaines (jours ouvrés) après la passation.

- Vous devrez venir récupérer votre attestation à nos bureaux

- Si vous n'habitez pas à Strasbourg ou les environs, nous pourrons **sur demande écrite uniquement** vous l'envoyer par poste en Lettre Recommandée avec Accusé de Réception

Attention : nous ne communiquons pas les résultats par téléphone !

INSCRIPTION

JE DECLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS D'INSCRIPTION CI-JOINTES.

Date :

Nom :

Prénom :

Signature :

CONDITIONS GENERALES

Données collectées : les données collectées par le biais des formulaires relatifs au service de Français Langue Etrangère (FLE) sont déversées dans le logiciel Ypareo (logiciel interne de gestion et de suivi). Ces données peuvent être utilisées à des fins commerciales et notamment à des fins de gestion des clients ou des prospects (commande, facturation...).

Tarifs : Si le candidat s'inscrit seulement au TCF, une TVA est appliquée. Si le candidat s'inscrit au TCF à la suite d'une formation, il n'y a pas de TVA.

Inscription : pour être définitive, l'inscription doit comporter le bulletin d'inscription rempli, daté et signé, et être accompagnée obligatoirement d'un règlement.

Désistement : tout désistement doit être fait par écrit.

Si un désistement intervient avant la date limite d'inscription, le remboursement de la somme versée est intégral et s'effectue par virement sur le compte de la personne qui a effectué le paiement.

Si un désistement intervient après la date limite d'inscription, la somme versée n'est pas remboursée et aucun report sur une autre date n'est possible.

En cas d'annulation ou de report du test par l'organisme, celui-ci prévient le candidat ou l'entreprise qui a inscrit le candidat. Les droits d'inscription versés sont, sur demande, soit remboursés, soit portés au crédit du candidat ou de la personne qui a payé pour le candidat ou de l'entreprise qui a inscrit le candidat.

Moyens de paiement : vous pouvez payer soit par virement bancaire en Euros sur notre compte dont les références figurent ci-dessous ci-après (Dans ce cas, nous envoyer impérativement une photocopie lisible de l'ordre de virement.), soit en espèces, soit par chèque libellé en EUR, soit par carte bancaire (Visa ou Eurocard-Mastercard) sur le site internet ciel-strasbourg.org ou au secrétariat du CIEL. Veuillez noter que les éventuels frais bancaires sur les virements ou les chèques sont à la charge du client.

Si vous souhaitez payer par virement bancaire, voici nos coordonnées bancaires

Banque : Société Générale : 4 rue du Dôme – 67000 STRASBOURG – FRANCE

IBAN : FR76 30003 02360 0005013417115 - **Adresse SWIFT** : SOGEFRPP

Bénéficiaire : CCI Territoriale Alsace Eurométropole

Attestation : Nous recevons les attestations 4 semaines après la date de test. Les candidats sont informés par mail de la réception des attestations. Chaque candidat doit récupérer son attestation à l'Accueil de CCI CAMPUS. Elle lui sera remise sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et contre signature. Sur demande faite par mail, l'attestation peut être postée en recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, le candidat doit nous reconfirmer ses nom, prénom et adresse postale exacts.

Report de session : CCI CAMPUS se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler un session de TCF en raison d'un nombre insuffisant de participants ou pour tout cas de force majeure. Les candidats ou l'entreprise seront avertis dans les meilleurs délais. En cas de report ou d'annulation du test, les droits d'inscription acquittés seront remboursés sans frais ou crédités sur une inscription au même test.

Litige : toute inscription est soumise aux conditions générales d'inscription de l'organisme, qui prévalent sur toutes autres dispositions sauf acceptation écrite par l'organisme de formation. Pour tout litige, le lieu de juridiction compétent est Strasbourg.